



10^{ème} Tournoi d'Epée SOUPIZET

compétition Open M9-M11-M13 et M15 filles et garçons

Samedi 3 octobre 2026

Gymnase André Poirier

2 avenue Blaise de Montesquiou

77780 BOURRON-MARLOTTE

REGLEMENT : Le tournoi se déroule à l'épée électrique

1.HORAIRES

Catégorie	Inscription	Scratch	Début
M15 filles et garçons Nés en 2012, 2013	13h	13h15	13h30
M13 filles et garçons Nés en 2014, 2015	14h	14h15	14h30
M11 filles et garçons Nés en 2016, 2017	15h	15h15	15h30
M9 regroupement filles et garçons Nés en 2018, 2019	16h	16h15	16h30

2.FORMULE

Un tour de poule sans éliminés suivi d'un tableau d'élimination directe. La 3^{ème} place ne sera pas tirée.

<u>Poule</u> : M9 : 3 touches, 2 min M11 : 4 touches, 2 min M13 : 4 touches, 3 min M15 : 5 touches, 3 min	<u>Tableau</u> : M9 : 6 touches, 2x2min/1 min pause M11 8 touches, 2x2min/ 1 min pause M13 8 touches, 2x3min / 1 min pause M15 10 touches, 2x3min/ 1min pause
---	---

3.ARMES

M9, M11 : Epée électrique lame 2 poignée droite

M13, M15 : Epée électrique lame 5 poignée libre

4.TENUES

Normes officielles FFE, à partir de M13, sous-cuirasse 800NW obligatoire.

Port de bustier chez les femmes obligatoire à partir de M11

5. INSCRIPTIONS

Au plus tard Jeudi 1^{er} octobre 2026 23h59, via l'espace dirigeant FFE
<https://dirigeant.escrime-ffe.fr/>. Aucune inscription sur place.

6. DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement à régler sur place : 10€

7. ARBITRAGE

Les clubs doivent présenter 1 arbitre à partir du 4^{ème} tireurs inscrit, 2 à partir du 10^{ème} inscrit (toutes catégories confondues). Les arbitres seront indemnisés selon le barème FFE et en fonction de leur diplôme (maximum arbitre régional). Les arbitres en formation Interdépartemental seront acceptés sous réserve que le club fournisse un arbitre diplômé.

8. RECOMPENSES

Aux 4 premiers de chaque catégorie.

9. DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le directoire technique est habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

10. Informations pratiques

Un stand de restauration sera présent durant tout le temps de la compétition.

Un grand parking gratuit aux abords de la salle Cottureau est à disposition. Le PFE 77, organisateur du tournoi se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. L'accès aux pistes est exclusivement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes dans un but uniquement pédagogique, et aux organisateurs. Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E. L'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

Le « CHALLENGE SOUPIZET » est organisé avec la collaboration de l'Association Départementale du 77, de la Ville de BOURRON-MARLOTTE, et de la communauté d'agglomérations du Pays de Fontainebleau



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

